

NOTES DE LECTURE

Émilie Potin avec Gaël Henaff et Hélène Trelly, *Le smartphone des enfants placés. Quels enjeux en protection de l'enfance ?*, Toulouse, érès, coll. « L'école des parents », 2020, 172 p.

Pratiquement tous les préadolescents possèdent un smartphone, qui leur sert de téléphone portable, d'ordinateur ou de tablette et leur permet, *via* des applications diverses, d'être sur les réseaux sociaux. Le smartphone permet ainsi aux jeunes de devenir autonomes, mais il soulève l'inquiétude des parents qui redoutent les usages que leur enfant peut en faire.

Près de 150 000 mineurs sont placés. Le principe du placement est de retirer l'enfant de son milieu d'origine pour le confier à un tiers. Mais le droit au maintien des relations familiales est fondamental pour la famille dont l'enfant est placé, et pour celui-ci. Généralement cependant, il y a un éloignement géographique et une régulation des visites.

Comment donc les jeunes placés et leur famille se saisissent-ils de la possession d'un smartphone pour entretenir, recréer, faire ou défaire des liens familiaux ? Et comment les professionnels font-ils face aux pratiques numériques des jeunes sous leur responsabilité et à des communications qu'ils ne contrôlent pas ?

L'ouvrage prend appui sur un programme de recherches de la mission de recherche Droit et justice et de l'ONPE. Il se divise en trois parties : faire famille à distance, l'assistance éducative face

aux médias sociaux numériques, et enfin, les professionnels face aux pratiques numériques des jeunes placés.

Le smartphone est un cordon familial et numérique ; le droit à l'intimité et le caractère personnalisé de l'appareil privatisent son accès. Mais si la mission des professionnels de la protection tient aussi à la préparation à l'intégration du mineur dans une société ultra connectée, ce droit à la correspondance doit être encadré proportionnellement au degré d'autonomie du mineur et aux raisons de son placement.

Il est clair que l'ensemble des professionnels de la protection de l'enfance devraient pouvoir bénéficier d'une sensibilisation, voire d'une véritable formation à l'usage des dispositifs socio-numériques et à sa spécificité dans les situations de placement.

Le texte est nourri de témoignages et fourmille de propositions qui pourront également se révéler utiles à tous les parents confrontés à la question de l'usage du smartphone par leurs enfants.

Marc de Montalembert

272

Pierrine Robin, « *L'enfant de personne* ». À l'épreuve du placement et de sa sortie, Nîmes, Champ social éditions, coll. « Questions de société », 2020, 265 p.

Issu d'une habilitation à diriger des recherches en sociologie, l'ouvrage de Pierrine Robin donne à voir une recherche collaborative sur les parcours de sortie de placement en protection de l'enfance en France.

Pour étudier l'épreuve que représente la sortie de placement, un dispositif analytique participatif a été construit. Pierrine Robin a constitué une équipe composée, outre elle-même, de trois chercheuses et de quatorze jeunes (les chercheurs pairs) ayant eu une expérience longue en protection de l'enfance. Ces chercheurs pairs, après avoir été formés, ont conduit des récits de parcours avec trente-six jeunes issus des dispositifs de protection de l'enfance. Les récits des enquêtés sont ainsi entrés en résonance avec ceux des chercheurs pairs, pour s'éclairer mutuellement.

Cette étude permet de saisir les parcours de vie (parcours souvent en transit) et les processus de sortie de la protection de l'enfance, généralement zones de turbulences. De ce type d'épreuves, on ressort grandi ou dévasté.

Il existe une discontinuité entre le temps de la minorité où l'enfant est conçu comme un être à protéger et à relier, et le temps de la majorité où il est perçu comme un adulte à insérer et à délier. Les bifurcations rencontrées par les enfants et les jeunes confiés sont un véritable champ de forces au sein duquel ils évoluent. Une typologie croisant lieux et liens est proposée. Cette typologie tient largement compte de la temporalité vécue par eux, mais aussi du rapport entretenu par les enquêtés à l'égard de la mémoire et de l'oubli. Quant à l'intérêt de la passation des entretiens entre pairs et des discussions au sein du collectif de recherche, il a été de permettre aux enquêtés et aux enquêteurs de percevoir les ressorts sociaux de leur situation individuelle et de leur donner l'envie d'agir sur les inégalités dont ils sont l'objet.

Premier groupe : les jeunes que l'on dira « aux liens noués » ont un long parcours institutionnel et ont trouvé un chez-soi, ils sont tenus par une implication forte dans leurs études et leur travail et ont généralement un rapport facilité à l'aide.

Deuxième groupe : les jeunes « aux liens détachés », qui ont été marqués par des pertes, des ruptures, des parcours migratoires. Ils rentrent tardivement (vers 14 ans) dans les dispositifs de protection après un long processus de détachement de leur famille de naissance. Certains d'entre eux, qui ont pu bénéficier d'une figure d'attachement forte, réaliseront leurs projets à la sortie des dispositifs et vivront le passage à l'âge adulte comme un accomplissement. D'autres se construiront sans ou contre l'institution et le passage à l'âge adulte les renverra à un sentiment d'insécurité.

Enfin, troisième groupe : les enfants « aux liens suspendus » qui rentrent vers 11 ans dans les dispositifs de protection après une socialisation familiale primaire marquante. Ils ont des parcours en zigzag, entre famille de naissance, foyers, familles d'accueil. Ils expriment le manque et la nostalgie d'une vie familiale heureuse.

La construction de l'ouvrage est particulièrement intéressante car elle donne à voir un dispositif analytique participatif dont on retient notamment les méthodes employées, les récits dialogiques et surtout l'analyse collective. L'analyse personnelle que fait alors Pierrine Robin ne va pas sans rupture avec cette analyse collective et l'on sent bien la difficulté vécue par elle puisque, à deux reprises, elle oubliera la distance que le « nous » introduit pour laisser paraître un « je » d'engagement. La structure utilisée permet aussi d'être en accord avec Pierrine Robin dans la plupart de ses commentaires, mais parfois d'en tirer des observations un peu différentes.

Marc de Montalembert